



Commission Administrative Paritaire des ingénieurs d'études Du 25 novembre 2015

Ordre du jour:

1. Approbation du procès verbal des CAP suivantes :
 - séance du 11 février 2015
 - séance du 22 mai 2015
2. Examen des demandes de mouvements
3. Examen des demandes d'accueil en détachement
4. Examen des promotions au choix pour l'accès au corps des ingénieurs d'études au titre de 2016
5. Examen des avancements au grade d'ingénieur d'études de 1ère classe au titre de 2016
6. Examen des avancements au grade d'ingénieur d'études hors classe au titre de 2016
7. Questions diverses

1. Approbation du procès verbal de la CAP du février 2015

Ces procès-verbaux sont approuvés, avec quelques corrections mineures.

2. Examen des demandes de mouvements

- pour information : (mutation sans changement de résidence)
NGUYEN Thi-Phuong à la DGPAT / SIAF

- avis favorable pour :

- DGPAT / Sce du patrimoine / ss-dir. de l'archéologie / Bur. du suivi des opérations et des opérateurs archéologiques : THION Pierre

- DGCA / EP-ENSAD Nancy : LAUDIEN Dominique
Recrutement par voie de détachement, sous réserve de disponibilités budgétaires

-SG / Equipe VITAM : LATOUCHE Karim
Recrutement par voie de détachement, sous réserve de disponibilités budgétaires

Une candidature sur le poste en Drac-Picardie n'a pas été retenue.

L'administration a précisé que, depuis la signature du protocole de juillet, les CDI du Ministère de la Culture pourraient postuler sur les postes « réservés » aux fonctionnaires

D'autres postes ouverts mais dont la date de clôture était trop proche pour constituer le dossier, n'ont pas pu être présentés à cette CAP

3. Examen des demandes d'accueil en détachement

Avis favorable pour les détachements (cf. ci-dessus) de Laudien Dominique et Karim Latouche

4. Examen des promotions au choix pour l'accès au corps des ingénieurs d'études au titre de 2016

Les représentants ont défendu des agents en échelon terminal, depuis plusieurs années. Patrick Leroy (DGPAT, sous-direction de l'archéologie, bureau du suivi des opérateurs) et Olive Michel (DRAC PACA) ont été retenus.

5. Examen des avancements au grade d'ingénieur d'études de 1ère classe au titre de 2016

Dans le grade des ingénieurs d'étude de 2^e classe, la situation reste toujours grave même si elle s'est améliorée depuis quelques années. Sur 118 agents, 25 agents se trouvent à l'échelon terminal et une bonne dizaine attend sa promotion depuis des années. Six agents se trouvant dans cette situation ont pu être défendus avec succès mais pour bien d'autres, en l'absence de proposition de la part de leur chef de service et d'un classement prioritaire par leur direction, il n'a pas été possible d'obtenir gain de cause. Quatre autres agents à un échelon avancé ont également été retenus.

La situation générale de ce grade reste donc préoccupante mais s'améliore toutefois un peu avec l'avancement au titre de 2016. Soulignons toutefois que l'arrivée prochaine massive de la génération « carte archéologique » à l'échelon terminal va poser un problème.

Ont donc été retenus :

BRAUNSTEIN Danièle, DGPAT/ EP-Musée du Louvre
FERULLO Olivier, DRAC Aquitaine
HANNOIS Philippe, DRAC Nord-Pas-de-Calais
LEROY Frédéric, DGPAT / SCN-DRASSM
MARROU Pascal, DRAC PACA
MARTY Bernard, DRAC Midi-Pyrénées
MAUGEAIS Franck, DGPAT / SCN-Médiathèque
MAZIERE Marlène, DRAC Poitou-Charentes
PREVOT Régis, DGPAT / SCN-C2RMF
TARNEAUD Florence, DGPAT / SCN-AN
VILPOUX Jocelyne, DRAC Centre

6. Examen des avancements au grade d'ingénieur d'études hors classe au titre de 2016

Le taux d'avancement est de 18 % (des ayant-droit) pour la 1ère classe. Si la situation est donc globalement moins critique, il n'empêche que des agents proche de la retraite n'ont pas pu bénéficier de l'avancement.

Ont été retenus :

CUPILLARD Christophe, DRAC Franche-Comté

IVAIN Jeannette, DGPAT / SMF / ss-dir. Collect° / Bur. diffus°numérique collect°

LASSERRE Marina, DRAC Alsace

7. Questions diverses

Primes

A la demande de nombreux agents, qui ne voient jamais d'évolution de leur prime, depuis très longtemps, on est de nouveau intervenu sur les taux des primes. Il s'avère en effet que de plus en plus d'agents sont au plancher. A la question « comment l'administration pourrait justifier cette baisse « relative » de la prime, l'administration a tout simplement nié qu'il y avait une baisse, à échelon constant, ce qu'a constaté pourtant tout le monde ces dernières années.

Elle prétend que les primes n'ont pas de lien avec l'échelon mais avec « la manière de servir », ce qui veut dire qu'à chaque fois qu'un agent arrive à un échelon ou un grade dont le plancher des primes est plus élevé, sa « manière de servir » recule, puisque sa prime ne change pas. L'administration faisait semblant de ne pas comprendre que ce système est hallucinant et renvoyait à la réforme annoncée des primes pour 2017.

Concours externe et interne

Le concours est annulé pour des problèmes de forme, notamment concernant les délais et l'affichage des spécialités et postes. Selon l'administration, la publication du nouveau concours serait imminent. Les 700 candidats seront contactés ainsi que les agents qui s'étaient proposés pour participer à la commission de recrutement. L'administration a promis que le retard ne serait que de quelques mois mais d'ores et déjà, les affectations ne sont plus prévus avant la fin de l'année 2016.

Concernant les profils de poste et les affectations, l'administration n'a toujours pas prise de décision définitive mais réfléchit à un affichage relativement détaillé.

Les représentants sont revenus sur les problèmes de vacances de poste, en attendant ce concours. L'administration prétend que des contractuels peuvent être recrutés en attendant mais dans la pratique, ces recrutements sont également bloqués dans les régions concernées par la réforme territoriale ce que l'administration semblait découvrir...

Concours Sauvadet

Il y a bien une bonne vingtaine de candidatures ce qui est plutôt mieux que prévu mais leur recevabilité n'a pas encore contrôlée.

Vos représentants CGT :

Jan Vanmoerkerke : DRAC Champagne-Ardenne (jan.vanmoerkerke@culture.gouv.fr) 03 26 70 63 37

Marie-Paule Seilly : DRAC Lorraine(marie-paule.seilly@culture.gouv.fr)

